



Stéphane LANNOY
Directeur Régional de l'Arbitrage

Villeneuve d'Ascq, le 01/07/2019

Objet : Modifications aux lois du jeu

1	Coups de pied de but / coups francs dans sa propre surface de réparation	<p>Lors d'un coup de pied de but ou d'un coup franc joué par une équipe dans sa propre surface de réparation, le ballon est en jeu lorsqu'il a été botté et a clairement bougé. Il n'est plus nécessaire d'attendre que le ballon sorte de la surface de réparation avant d'être retouché par un autre joueur.</p> <p>Les joueurs de l'équipe adverse doivent rester en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.</p> <p>Pour les coups francs, les joueurs adverses doivent également respecter la distance réglementaire de 9,15 mètres par rapport au lieu d'exécution, et ce jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.</p>
2	Cartons jaunes et rouges pour les officiels d'équipe dans la surface technique	<p>Lorsqu'un officiel d'équipe se comporte de manière irresponsable, l'arbitre peut - en fonction de la gravité des faits - lui faire une remontrance verbale, lui administrer un carton jaune pour l'avertir ou un carton rouge pour l'exclure de la surface technique.</p>
3	Joueurs remplacés quittant le terrain	<p>Un joueur remplacé devra quitter le terrain par le point des limites du terrain le plus proche de l'endroit où il se trouve (<i>tout comme pour un joueur blessé lorsqu'il doit quitter le terrain</i>), à moins que l'arbitre ne lui indique de sortir au niveau de la ligne médiane ou à un autre endroit (<i>par ex. pour des raisons de sécurité</i>).</p>
4	Balles à terre	<p>Les Lois du Jeu ont été révisées afin que l'arbitre rende le ballon à l'équipe qui en avait la possession au moment de l'interruption, sauf dans la surface de réparation où il est plus simple de rendre le ballon au gardien de but.</p> <p>En conséquence :</p> <ul style="list-style-type: none">• si le jeu a été arrêté dans la surface de réparation, la balle à terre sera effectuée au bénéfice du gardien de but ;• si le jeu a été interrompu en dehors de la surface de réparation, la balle à terre sera effectuée au bénéfice d'un joueur de l'équipe qui était en possession du ballon au moment de l'arrêt du jeu, à l'endroit de la dernière touche de balle ;• dans tous les cas de figure, tous les autres joueurs (<i>des deux équipes</i>) doivent se tenir à au moins 4 mètres du ballon. <p>Par ailleurs, lorsque le ballon touche l'arbitre central (<i>ou un autre arbitre</i>), une balle à terre est accordée à l'équipe qui était en possession du ballon, à l'endroit où l'arbitre l'a touché, si :</p> <ul style="list-style-type: none">• le ballon entre dans les buts ;• une attaque prometteuse est initiée ;• la possession du ballon change de camp.
5	Murs	<p>Lorsque l'équipe qui défend forme un mur de trois joueurs ou plus, les joueurs de l'équipe qui attaque doivent se tenir à au moins 1 mètre à côté de/devant/derrière ce mur.</p> <p>Un coup franc indirect sera accordé en cas de non-respect de cette distance, à l'endroit de l'infraction.</p>

LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE

47, avenue du Pont de Bois - CS 20363
59666 Villeneuve d'Ascq Cedex

Tél. 03 59 08 59 62 - Fax 03 59 08 59 63
Email : accueil@lfhf.fff.fr
<http://lfhf.fff.fr>

Antenne régionale LFHF
12, rue Jules Lardière - BP 30539
80005 Amiens cedex 1

Tél. 03 22 71 45 45 - Fax 03 22 71 45 40

6	Mains	<p>Tandis que les mains « volontaires » demeurent passibles de sanctions, la Loi propose maintenant une plus grande clarté quant à la décision de siffler – ou non – une faute lorsque le ballon touche « accidentellement » le bras ou la main d'un joueur.</p> <p>Ainsi, une faute sera sifflée lorsque le ballon touche le bras ou la main d'un joueur si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • il marque un but directement du bras / de la main (<i>même de manière accidentelle</i>) ; • il gagne la possession ou le contrôle du ballon du bras/de la main (<i>même de manière accidentelle</i>) puis marque un but ou provoque une occasion de but. <p>De même, une faute sera sifflée lorsque le ballon touche le bras ou la main d'un joueur si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • son bras/sa main est au-dessus du niveau de l'épaule (<i>à moins qu'il ne joue délibérément le ballon</i>) dans la mesure où il « prend un risque » en plaçant son bras / sa main dans une position habituellement qualifiée de « pas naturelle » ; • il a augmenté la surface de son corps en écartant son bras/sa main du corps et ainsi injustement fait obstacle au ballon de manière plus importante. <p>À l'inverse, une faute <u>ne sera normalement pas sifflée</u> lorsque le ballon touche le bras ou la main d'un joueur si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le ballon a rebondi depuis une autre partie de son corps ou de celui d'un coéquipier ou d'un adversaire se trouvant à proximité, le contact avec le ballon étant presque impossible à éviter ; • il tombe (<i>par ex. en effectuant un tackle</i>) et que son bras/sa main est positionné(e) entre son corps et le sol pour amortir la chute – un bras / une main écarté(e) du corps latéralement ou verticalement sera sanctionné(e).
7	Gardiens de but	<p>Si un gardien de but envoie le ballon directement de la main dans le but de l'équipe adverse, un coup de pied de but est accordé à cette dernière.</p> <p>Si un gardien de but reçoit une passe volontaire d'un coéquipier et frappe clairement ou essaye de frapper le ballon, ne montrant alors aucune intention de toucher le ballon de la main, il peut se saisir du ballon avec les mains sans qu'une faute ne soit sifflée si sa tentative de « dégagement » est manquée.</p>
8	Penalties	<p>Si le joueur qui doit tirer un penalty est blessé, il peut recevoir des soins rapidement sur le terrain puis tirer le penalty.</p> <p>L'arbitre ne peut autoriser un penalty à être tiré si le gardien de but touche les poteaux, la barre transversale ou les filets, ou si ces éléments bougent (<i>par ex. lorsque le gardien les a touchés ou secoués</i>).</p> <p>Le gardien de but n'est pas autorisé à se tenir devant ni derrière la ligne de but lors de l'exécution d'un penalty, mais il peut n'avoir qu'un seul pied sur ladite ligne (<i>ou au même niveau si le pied ne touche pas le sol</i>) au moment du tir.</p>
9	Coups d'envoi	<p>L'équipe qui remporte le toss (<i>pile ou face</i>) au début du match peut choisir soit le côté vers lequel elle attaque en première mi-temps, soit d'effectuer le coup d'envoi.</p>
10	Rentrées de touche	<p>Tous les adversaires doivent se trouver à au moins 2 mètres de l'endroit où est effectuée la rentrée de touche.</p>

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Stéphane LANNOY